

# **LA FÊTE DU PAIN à MENSIGNAC (24)**

## **PROGRAMME AVANT LA FÊTE DU PAIN**

Avant la Fête du Pain, nous vous proposons les sorties découvertes du Périgord ci-dessous :

### **Arrivée samedi 8 juillet**

*(Pour les amateurs un grand loto est organisé samedi soir)*

**Dimanche 9 Juillet** Randonnée pédestre : 2 parcours, 4 km et 8/10 km

*Apéritif et déjeuner.*

L'après-midi : Concours de belote pour les amateurs à 14 h.30

**Lundi 10 Juillet** **Départ en car à 8 h.00**

Le matin : Visite du château des Milandes, demeure de Joséphine BAKER, avec spectacle de rapaces.

*Déjeuner*

L'après-midi : Visite des grottes de Domme, suivie de la découverte de Domme en petit train.

**Mardi 11 Juillet** **Départ 8 h.30**

Le matin : Visite des grottes de Tourtoirac.

*Déjeuner à la Ferme Auberge de Saint Rabier.*

L'après-midi : Visite du Château de Hautefort, pays de Eugène LEROY (Jacquou le Croquant) 1836/1907.

**Mercredi 12 Juillet** **Départ 8h.00**

Le matin : Visite de la filature de Belves.

*Déjeuner.*

L'après-midi : Visite de l'Abbaye de Cadouin.

---

**FORFAIT : 185.00 € par personne** (visites, transport en car, et déjeuners compris).

\* Réponses souhaitées avant le **15 mai 2023** pour une meilleure organisation (chèques à l'encaissement en juillet 2023).

\* Forfait Taxe de séjour pour la semaine (5 €, chèque à l'ordre du **Trésor Public**).

\* **En cas d'annulation, les pénalités sont les suivantes :**

**De 30 à 15 jours avant le 08 juillet : 50 % ; De moins de 15 jours : 100 %**

---

PS : Le Tour de France passe à Tocane St Apre (6 km de Mensignac) le vendredi 7 juillet.

***Nous aurons plaisir à vous recevoir !***



# CONTRAT de VENTE



## Avant LA FÊTE DU PAIN A MENSIGNAC (24)

Du 9 au 12 JUILLET 2023

Nom : ..... Prénom : ..... N° d'Adhérent : | | | | |

Nom : ..... Prénom : ..... Club : .....

Nb.de personnes..... Dont ..... Adulte(s) et ..... Enfant(s) (moins de 12 ans) Première sortie : Non  Oui

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Portable... | | | | | | | | | | En cas d'urgence... | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ..... ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Longueur C.C..... Hauteur..... Poids..... Double essieux Oui  Remorque Oui  Longueur : .....

**Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.**

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix / Pers.	Nb	Montant
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme	185 €		
Taxe de séjour pour la semaine (Chèque à l'ordre du Trésor Public)	5 €		
Frais de dossier			6 €
<b>TOTAL</b>			

Bulletin à retourner  
**IMPERATIVEMENT**  
 Avant le : 15 mai 2023  
 Accompagné du règlement à l'ordre du Club :  
 ACCREPA  
 Nb de CC : illimité  
 Inscription et renseignement :  
 André COSTE – Janine LE CARDINAL  
 17, avenue de Lattre de Tassigny  
 56000 VANNES  
 Portable : 06.66.88.13.66  
 E-mail : andrecoeste56@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.)

La Fédération n'a pas encore finalisé les accords avec la nouvelle compagnie d'assurance, Nous vous conseillons de souscrire une assurance auprès de votre compagnie.

### Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON  OUI  LESQUELLES : .....

Madame : NON  OUI  LESQUELLES : .....

Autres personnes : NON  OUI  LESQUELLES : .....

Le.....

À .....

Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme ..... Agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, à la fin de la revue, dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10 €, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association ».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, déclarée en préfecture de Pontivy.  
 Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

.....  
Le.....  
À .....

Signature du Club : Nom Prénom du signataire

**FFACCC**

Siège Social : ESPACE DANTON, 3 rue Danton, 92240 Malakoff